

Stage d'observation de 3ème comment sa marche ?

Par **naama**, le 17/12/2020 à 15:02

Bonjour, j'aimerais passé un stage au palais de justice. Car le droit c'est un domaine qui m'intéresse beaucoup depuis petite, donc je voudrais passer un stage d'observation de 3ème comment sa marche ?

Par **Dolph13**, le 17/12/2020 à 19:55

Bonjour,

Tout d'abord laissez-moi vous féliciter pour votre ambition. Vouloir effectuer un stage d'observation en 3ème demande un certain courage.

Je ne connais pas le ressenti des personnes qui travaillent au palais de justice. Les magistrats seront sûrement mieux à même de répondre à cette question que moi. Mais je pense qu'il est peu probable qu'un stage de troisième soit retenu. Toutefois, si vous êtes persévérante, je vous invite à écrire une lettre de motivation (dire pourquoi le droit ça vous intéresse, si vous avez une idée de projet après le bac etc...) et de la déposer en main propre directement au palais de justice, cela prouvera votre motivation. Avec un peu de chance vous pourriez être prise.

Mais si le droit vous intéresse, je vous conseille également de faire des demandes auprès des cabinets d'avocat, des offices notarial, des cabinets d'huissiers, ou même des administrations ou des collectivités. Les chances que vous soyez acceptées seront probablement plus grande.

Pour le stage en lui-même, normalement votre collègue vous a expliqué le fonctionnement des conventions de stage mais normalement il y a une convention pour vous, une pour l'entreprise et une pour le collègue.

Concernant le déroulement du stage, vous allez être rattaché(e) à un maitre de stage qui sera votre tuteur. Comme il s'agit d'un stage d'observation vous n'avez rien de concret à faire : seulement regarder comment l'entreprise ou le service de l'entreprise fonctionne, comment le maitre de stage occupe ses journées, poser des questions et apprendre. On ne vous demandera rien à faire normalement, même pas aller chercher le café ou faire des photocopies (ça on le laisse aux stagiaires qui sont étudiants à l'université lol). Normalement, le collègue vous demandera de faire un rapport de stage et des questions sur l'entreprise, sur un métier de l'entreprise vous seront posées. Dans ce cas, je vous conseille de voir avec votre maitre de stage de réserver un moment où vous pourrez approfondir ces questions

ensemble.

J'espère avoir répondu à vos questions :)

Par **Isidore Beautrelet**, le 18/12/2020 à 08:12

Bonjour

[quote]

Mais si le droit vous intéresse, je vous conseille également de faire des demandes auprès des cabinets d'avocat, des offices notarial, des cabinets d'huissiers

[/quote]

Pour en avoir fait l'expérience, les collégiens qui souhaitent faire une stage d'observation chez un professionnel du droit, passent la quasi-totalité du stage au secrétariat. En effet en raison du secret professionnel, ils ne peuvent pas assister à des rendez-vous avec les clients ou à des études de dossier. Toutefois le professionnel lui accordera certainement du temps pour lui expliquer son métier entre deux rendez-vous. Et s'il est sympas, il lui proposera même de venir assister à l'un de ces procès (sauf si ça bloque à cause de ce foutu COVID).

Et en effet, il peut être intéressant de viser aussi les collectivités territoriales voir même les entreprises (service juridique des banques, assurances).

Pensez également aux associations et maisons du droit.

Vous pouvez aussi tenté les palais de justice, essayez de viser le greffe de chaque juridiction.

Bref, votre mentalité doit être celui-ci <https://www.youtube.com/watch?v=UBQfpdippMw>

?